PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Annexe 2 : Définition des différentes visites et activité

Visite guidée :

Visite d'un espace ou d'une exposition temporaire, sur un thème général en d'un médiateur.

Durée : 1h à 1h30.

Public : tout public.

Atelier créatif :

Découverte d'une technique artistique et focus sur une œuvre ou un espace issu des collections.

Durée : de 1h à 2h

Public : familles, centre de loisirs, scolaire, champ social.

Activités scolaires :

À destination des scolaires uniquement : en s'appuyant sur les programmes scolaires, une visite ponctuée d'activités autour des collections.

Durée : de 1h à 2h

Public : scolaire, classe entière.

Activité d'expérimentation scientifique :

Activité courte de découverte et de sensibilisation autour d'une notion scientifique s'appuyant sur une expérimentation accessible aux participants.

Durée : 20-30 minutes (proposé en continu)

Publics : tout public

Micro-visite :

Format de visite courte permettant des focus sur une œuvre, un espace, une notion, une espèce.

Durée : 20-30 minutes (proposé en continu)

Publics : tout public

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Atelier anniversaire :

Activité ludique et créative pour enfant divisée en deux temps : un temps d'activité et un temps de célébration de l'anniversaire, avec mise à disposition d'une salle.

Durée : 2h

Publics : jeune public